



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS  
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du Vendredi 30 août 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi trente août à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

**Date de la convocation :**

23 août 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	18	2	19

Sous la Présidence de M. Claude MADIOT, Doyen d'âge

**Présents :** Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mme LEMAITRE Béatrice, Mme VOYEUX Eliane, M. BÉZIN Jean-Marc, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. D'HIVER Gérard, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. PAGANO Jean-Baptiste, Mme PELLETIER Séverine, M. PHILIPON Vincent, M. WALLE Dominique

**Présent non votant :** M. DESPREZ Didier

**Pouvoir :**

M. ROUTIER Thierry donne pouvoir à M. MADIOT Claude

Mme BERGE Séverine donne pouvoir à M. PAGANO Jean-Baptiste

**Secrétaire de séance :** Mme PELLETIER Séverine

**Ont assisté :**

**Personnel du SITUS :** Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mr LAUTIER Romain

**Le absents sont excusés**

<b>Réajustement Compte Administratif 2023</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°3</b>

Un Reste à réaliser 2023 des chapitres 20 et 21 d'un montant de 784 030.90€ apparaissait sur la maquette du compte administratif 2023 dû à une erreur matérielle. Les restes à réaliser 2023 s'élève à 4 380,00 € dans les dépenses d'investissement 2023 au chapitre 21. La somme de 4 380 € est donc à inscrire en reste à réaliser.

**RESULTAT 2023 DE LA SECTION INVESTISSEMENT :**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Total de l'exercice	813 272.02 €	708 897.22 €
RAR en N+1	4380,00 €	
Résultat de Clôture	- 104 374.80 €	
<i>Report de l'excédent 2022</i>	<i>912 542.70 €</i>	
<b>Résultat définitif 2023</b>	<b>808 167.90 €</b>	

Le solde d'exécution de l'exercice 2023, en section d'investissement, est de **-104 374.80 €**.

Il est demandé aux membres du Comité de délibérer sur la modification du compte administratif 2023, sous la présidence du doyen d'âge.

**Avis FAVORABLE du Bureau Syndical.**

**DELIBERATION**

Le Comité syndical, sous la présidence du Doyen d'âge :

- Adopte la modification Compte administratif de l'exercice 2023 avec l'intégration des restes à réaliser 2023.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 19 (le Président n'a pas pris part au vote)

**Vote :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 2 septembre 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier ENGRAND

